



Hockey Club Valenciennes
Complexe sportif Vauban
rue Magalotti, 59300 Valenciennes
Tél: 09 63 23 39 96
Email: hcv.valenciennes@free.fr
Site internet: <http://hcv.valenciennes.free.fr>

Dossier d'inscription 2015-2016

Page 1/5 - Fiche de renseignements

Nom:	Prénom:
Date de naissance:	Lieu de naissance:
Adresse:	
Code postal:	Ville:
Tél domicile:	Tél portable :
Email:	

Pour les mineurs

Père

Nom (si différent):	Prénom:
Adresse (si différente):	
Code postal:	Ville:
Tél domicile:	Tél portable:
Tél professionnel:	
Email:	

Mère

Nom (si différent):	Prénom:
Adresse (si différente):	
Code postal:	Ville:
Tél domicile:	Tél portable:
Tél professionnel:	
Email:	

Personnes à prévenir en cas d'urgence:

Nom	Prénom	Tél fixe	Tél portable	Lien de parenté



Hockey Club Valenciennes
Complexe sportif Vauban
rue Magalotti, 59300 Valenciennes
Tél: 09 63 23 39 96
Email: hcv.valenciennes@free.fr
Site internet: <http://hcv.valenciennes.free.fr>

Dossier d'inscription 2015-2016

Page 2/5 - Tarif licence et cotisation club

Souscription simultanée licences **GAZON ET SALLE**

Compétition Dirigeant Entraîneur Arbitre Loisir (pas de compétition)

Souscription séparée licence **GAZON OU SALLE**

La Fédération Française de Hockey autorise la souscription d'une licence gazon au HC Valenciennes et d'une licence salle dans un autre club (ou réciproquement). La prise de licence simultanée pour les deux disciplines est gratuite.

La prise de licence salle ou gazon au club sera facturée 35€ si elle est prise en complément d'une première licence et indépendamment de celle-ci (à des dates différentes).

GAZON seul

Compétition Dirigeant Entraîneur Arbitre

SALLE seule

Compétition Dirigeant Entraîneur Arbitre

Tarif adhésion gazon et/ou salle 2014-2015

Catégorie	Cotisation*	Cotisation*
	(règlement avant le 15/06/15)	(règlement après le 15/06/15)
U8 (2008 & après), U10 (2006 & 2007)	50 €	70 €
U12 (2004 et 2005)	50 €	70 €
U14 (2002 & 2003), U16 (2000 & 2001)	90 €	120 €
U19 à +35 Homme	200 €	230 €
U19 à +35 étudiant Homme	180 €	210 €
U19 à +35 Femme	120 €	150 €
Loisir (sans compétition)	50 €	
Dirigeant, service, membre	50 €	

* Assurance Individuelle Accident et Assistance Rapatriement inclus

Le tarif adhésion au club inclut le coût de la souscription à la Fédération Française de Hockey de la licence gazon et/ou de la licence salle. Il ne sera pas appliqué de réduction pour la souscription d'une seule des deux licences.

Remise de 10% à partir de 3 cotisations dans une même famille (même nom, même adresse).

Tarif réduit pour première licence jeune (U16-U19) ou féminine: 50€

Pieces à fournir pour l'inscription:

- Le présent dossier complété
- Une photo d'identité (**de préférence en fichier numérique** à envoyer par mail: hcv.valenciennes@free.fr)
- Le montant de votre cotisation pour la saison (**Encaissement échelonné possible, 1ère échéance: juillet 2015**)

Dossier à remettre ou à renvoyer à: **Renaud Machon, 574 rue René Jouglet, 59144 Gommegnies**
Date limite (renouvellement): 18 juin 2015

Pour les demandes de surclassement supérieur (catégorie U16 2eme année uniquement), la procédure d'obtention de la licence fait l'objet d'un imprimé spécifique qui sera remis aux joueurs concernés.

Cadre réservé au HC Valenciennes

Mode de paiement:

- Chèque(s) N°
 Espèces

Licence N°

Banque:

- CM
 Photo



Hockey Club Valenciennes
Club-house et terrain: Complexe sportif Vauban
rue Magalotti, 59300 Valenciennes
Tél: 09 63 23 39 96
Email: hcv.valenciennes@free.fr
Site internet: <http://hcv.valenciennes.free.fr>

Dossier d'inscription 2015-2016

Page 3/5 - Règlement intérieur

Article 1

Le présent règlement vient en complément des statuts du Hockey Club Valenciennes.

Article 2

La demande de licence(s) de l'adhérent auprès de la FFH ne sera effectuée qu'après le règlement intégral du montant de l'adhésion annuelle.

Un adhérent qui n'est pas en règle avec le Hockey Club Valenciennes n'aura pas sa licence renouvelée l'année suivante et ne pourra rejoindre un autre club.

Quitter le club, même en début de saison, entraîne la perte des sommes versées.

Article 3

Les adhérents s'engagent à respecter les horaires des entraînements et des convocations, à faire preuve de respect et de politesse les uns envers les autres, sur le terrain et en dehors.

Tout manquement à ces engagements pourra entraîner une sanction prononcée par le comité directeur.

Article 4

Les joueurs et les dirigeants doivent prendre le plus grand soin du matériel et des installations mis à leur disposition pour les entraînements et les matchs. Les joueurs devront restituer en fin de saison le matériel et les équipements qui leur auront été prêtés.

Article 5

Toute dégradation volontaire du matériel ou des installations entraînera l'exclusion du club indépendamment des sanctions pénales qui pourront être encourues. Tout vol ou tentative de vol entraînera les mêmes sanctions.

Toute exclusion du club entraîne la perte des sommes versées.

Article 6

Le Hockey Club Valenciennes, utilisateur des installations municipales, décline toute responsabilité et n'assurera en aucun cas le remboursement pour les dommages subis. A titre préventif, il est déconseillé d'apporter des objets de valeur aux entraînements et aux matchs. L'accès aux vestiaires est strictement réservé à l'équipe et à son encadrement.

Article 7

En adhérant en tant que joueur au Hockey Club Valenciennes, vous vous engagez à suivre assidument les entraînements et à répondre favorablement aux convocations.

Article 8

Lors des déplacements, les joueurs (ou leur représentant légal) seront sollicités pour effectuer le transport des coéquipiers et du responsable d'équipe. Il est souhaité que chacun participe à tour de rôle à cette organisation. Lors d'un déplacement incluant la plage déjeuner, le joueur devra prévoir son repas.



Hockey Club Valenciennes
Club-house et terrain: Complexe sportif Vauban
rue Magalotti, 59300 Valenciennes
Tél: 09 63 23 39 96
Email: hcv.valenciennes@free.fr
Site internet: <http://hcv.valenciennes.free.fr>

Dossier d'inscription 2015-2016

Page 4/5 - Règlement intérieur

Article 9

Parents, vous êtes responsables. Votre enfant est sous notre responsabilité lorsque vous l'avez confié à l'éducateur ou au responsable de sa catégorie, vous devez vous assurer de sa présence lors de votre arrivée. En cas d'absence de l'éducateur ou d'un responsable du club, l'activité est annulée et vous devez donc reprendre votre enfant en charge.

De même lors d'une rencontre, vous devez veiller à la présence d'un responsable du club lorsque vous confiez votre enfant.

La responsabilité du Hockey Club Valenciennes s'arrête à la fin des entraînements ou lors du retour au point de rendez-vous convenu avec le responsable du club.

Article 10

Les parents ou supporters doivent encourager les joueurs mais ne pas s'immiscer dans le travail de l'entraîneur ou du responsable d'équipe.

Article 11

Un membre licencié "compétition" pourra être convoqué en tant qu'arbitre d'une rencontre organisée à domicile.

S'il n'est pas disponible, le membre convoqué devra trouver un remplaçant et en avvertir le responsable des désignations. A défaut, le membre convoqué pourra être sanctionné sportivement par le Comité Directeur.

Article 12

La totalité des informations relatives aux entraînements, matchs et à la vie du club (convocations, transports, annulations, réunions, etc) sont données sur le site du club: <http://hcv.valenciennes.free.fr>

En prenant une licence, vous vous engagez à le consulter et à y participer, notamment lorsque vous êtes invité à le faire (ex: convocations).

Article 13

Le comité directeur du Hockey Club Valenciennes se réserve le droit d'apporter au présent règlement toutes modifications qui s'avèreraient nécessaires.

Signature du licencié ou de son représentant légal, précédée de la mention manuscrite "*lu et approuvé*"



Hockey Club Valenciennes
Complexe sportif Vauban
rue Magalotti, 59300 Valenciennes
Tél: 09 63 23 39 96
Email: hcv.valenciennes@free.fr
Site internet: <http://hcv.valenciennes.free.fr>

Dossier d'inscription 2015-2016

Page 5/5 - Autorisations

Nom:	Prénom:
------	---------

Autorise le Hockey Club Valenciennes à diffuser mon image sur son site internet et sur toute publication visant à promouvoir le Hockey Club Valenciennois ou la pratique du hockey en général.

Autorise le représentant du Hockey Club Valenciennes à prendre toutes les mesures d'urgence qu'il jugera nécessaire en cas d'accident ou de blessure.

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,
demeurant

représentant légal de:

Autorise mon enfant à pratiquer le hockey sur gazon et en salle au sein du Hockey Club Valenciennes (entraînements, stages, compétitions)

Autorise le représentant du Hockey Club Valenciennes à prendre toutes les mesures d'urgence qu'il jugera nécessaire en cas d'accident ou de blessure de mon enfant.

Autorise que mon enfant soit transporté à titre gracieux par tous les bénévoles (joueurs, dirigeants, parents d'autres joueurs) du Hockey Club Valenciennes en voitures particulières ou en transports collectifs pour les activités du club.

Autorise le Hockey Club Valenciennes à diffuser l'image de mon enfant sur son site internet et sur toute publication visant à promouvoir le Hockey Club Valenciennois ou la pratique du hockey en général.

Autorise mon enfant à rentrer par ses propres moyens après un entraînement ou un match.

Dans le cas contraire, les parents doivent venir chercher leur enfant aux horaires de fin d'entraînement ou de match. Il est important de noter qu'en dehors des horaires d'entraînement ou de match, l'enfant est sous la responsabilité des parents.

Remarques (*allergies, souhaits particuliers, etc*):

Fait à: le:

Signature du licencié ou de son représentant légal, précédée de la mention manuscrite "*lu et approuvé*"